

Votre magazine municipal d'informations



Avant travaux



En cours d'achèvement

édito du Maire



Chères Saint-Gaudinoises, chers Saint-Gaudinois,

Dans cette période extrêmement difficile, nous facilitons la campagne de vaccination en mettant à disposition la grande halle et du personnel municipal formé, mais nous sommes tributaires des doses de vaccin attribuées par l'Agence Régionale de Santé.

De même, malgré l'ouverture de la maison de santé qui apporte un début de réponse, nous manquons de médecins, à tel point que la Communauté de Communes envisage de recruter des généralistes pour répondre aux besoins des patients du territoire. Notre rôle aujourd'hui à travers le budget qui vient d'être adopté, c'est aussi de préparer l'après crise sanitaire en accélérant la modernisation de nos équipements tout en stabilisant en 2021 les taux d'imposition pour la 6ème année consécutive.

Prenez soin de vous,

Bien cordialement, Jean-Yves DUCLOS

Vaccination COVID 19

La vaccination contre la Covid 19 est organisée à Saint-Gaudens dans la Grande Halle - Le Cube, située 2 place du Foirail, du lundi au vendredi de 13 heures à 18 heures.

La Mairie de Saint-Gaudens met à disposition une salle dédiée et du personnel municipal pour la coordination et l'accompagnement des personnes.

La prise de rendez-vous se fait via la procédure «Keldoc». Le rythme de vaccination est fonction du nombre de doses attribuées par l'Agence Régionale de Santé.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter la Mairie au 05 61 94 78 44 ou 05 61 94 78 94 (horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h)

De nouvelles permanences du conciliateur de justice

Monsieur Denis Marcilly assure une permanence les 1er et 3ème jeudis de chaque mois, de 8h30 à 12h, dans la salle du conseil municipal à la mairie.

Contact : denis.marcilly@conciliateur de justice.fr / 06 18 04 60 05

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

les 13 et 20 juin 2021

Nouveau lieu pour tous les bureaux de vote

la Grande Halle - Le Cube 2 place du Foirail

Des finances saines grâce :

- . à la diminution du «train de vie» de la commune de 28 % par rapport à 2013, soit 4,7 millions d'euros d'économies chaque année ;
- . aux subventions importantes obtenues de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Intercommunalité : plus du double de la moyenne nationale.

Qui permettent en 2021 :

. De poursuivre nos investissements de modernisation avec notamment :

- Une nouvelle piscine couverte, dès le 1er mai 2021
- Un gymnase moderne et fonctionnel au Pilat pour la fin d'année
- Un nouveau mur d'escalade de niveau interrégional
- L'aménagement de l'avenue de Saint-Plancard et la mise en valeur du Centre Hospitalier
- La rénovation des voies dans les quartiers
- Les écoles rénovées et équipées en numérique
- Un éclairage public économe en led
- Deux pumtracks au Lac de Sède
- Quatre camions polybennes et trois véhicules électriques neufs pour les services techniques



Copyright YP Barrau

. De stabiliser les taux d'imposition pour la sixième année consécutive

En 2021, la taxe d'habitation est supprimée en moyenne pour 80 % des français. Pour les 20 % restants, une diminution progressive est instaurée dès 2021 avec une suppression totale en 2023.

Pour compenser cette perte de recettes pour les communes, l'Etat a décidé de leur attribuer la part départementale du foncier bâti. C'est maintenant le Conseil Municipal qui vote le taux global de la taxe foncière (communal et départemental).

Aucun changement pour les contribuables Saint-Gaudinois

Taux global taxe foncière communal et départemental 2020 = 50,20 %

Taux global taxe foncière communal et départemental 2021 = 50,20 %

En 2021, l'Etat fait évoluer automatiquement les bases d'imposition au niveau national de 0,2 %.

Le budget participatif en 5 questions

Voté par le conseil municipal le 10 décembre dernier, le budget participatif devient une réalité à partir du 15 avril avec la mise en oeuvre du budget municipal 2021.

Le budget participatif, qu'est-ce que c'est ?

Le budget participatif permet désormais à la municipalité de réaliser chaque année 150 000 euros de projets proposés et votés par les Saint-Gaudinois.



Qui peut proposer des projets ?

Tous les Saint-Gaudinois à partir de 15 ans (les mineurs sont parrainés par un adulte), les particuliers et les associations.

Quelles sont les conditions requises pour qu'un projet puisse être retenu ?

- . Quant à son contenu : il concerne le territoire de la ville, améliore ou enrichit les équipements ou le cadre de vie et entre dans les compétences de la commune.
 - . Quant à ses objectifs : il sert un intérêt général sans interférer avec des intérêts privés. Il n'est ni discriminatoire, ni contraire à l'ordre public ou au principe de laïcité.
 - . Quant à sa réalisation : il est compatible avec les projets d'aménagements en cours ou à venir. Il est techniquement, financièrement et juridiquement réalisable.
- Le règlement complet est consultable sur www.stgo.fr.

Sous quelle forme et dans quels délais déposer les projets ?

Les dossiers sont déposés sous forme papier à la Mairie ou sous forme dématérialisée sur une plateforme dédiée <http://www.saintgo.fr/stgo2/> ou par courriel (budgetparticipatif@stgo.fr). Chaque dossier comporte l'identité de son porteur avec ses coordonnées et sa justification de domicile. Il décrit précisément le projet, ses objectifs et bénéfices attendus, sa localisation ainsi que tout élément utile.

La date limite de dépôt des projets est fixée au 30 juin 2021.

Selon quelle procédure sont retenus les projets ?

Chaque projet fait l'objet d'une étude technique, juridique et financière. Chaque porteur de projet reçoit une réponse. Les dossiers pré-retenus sont publiés dans le magazine municipal.

Les projets sont ensuite soumis au vote des Saint-Gaudinois de plus de 15 ans pendant une durée déterminée : en ligne sur le site de la Mairie ou dans une urne à l'Hôtel de Ville.

Les projets retenus sont ensuite réalisés le plus rapidement possible.

Renseignements : budgetparticipatif@stgo.fr

L'Opération de Revitalisation de Territoire, où en est-on ?

L'Opération de Revitalisation de Territoire est portée par la Ville de Saint-Gaudens et la Communauté de Communes avec l'appui financier de l'État, de la Région et du Département. Elle a pour objectif d'améliorer l'attractivité du centre-ville et les conditions de vie de ses habitants.

Qu'est-ce qui a été réalisé jusqu'à présent ?

Un cabinet spécialisé a mené une étude stratégique globale avec les élus, les habitants, les représentants des commerçants et des professionnels de l'immobilier.

Quelle a été la participation des habitants ?

Les consultations ont été adaptées à la situation sanitaire et ont reposé sur :

- Des enquêtes sur le marché du jeudi
- Une réunion publique à l'automne
- Un questionnaire sur les avantages de l'étude et la poursuite de l'établissement du programme d'actions.



Pour quel résultat ?

Le cabinet a déterminé un périmètre d'action et une stratégie globale de requalification du centre-ville. Il propose de créer un cadre de vie attractif propice au développement durable de Saint Gaudens et du Comminges : offre d'habitat, développement commercial, mobilités, patrimoine, équipements et services.

Que va-t-il se passer maintenant ?

En avril, la ville signera avec l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes, une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire pour mettre en application cette stratégie.

Cette convention ouvre droit aux aides fiscales «Denormandie» pour la rénovation de logements anciens.

Quelles vont être les possibilités offertes aux habitants ?

- Un accompagnement technique et financier à la restructuration d'immeubles et logements
- Des interventions auprès de copropriétés en difficulté

Et pour le commerce ?

- Des mesures incitatives pour le commerce du centre ville.

expressions politiques

La majorité municipale «Saint-Gaudens continuons ensemble»

Vivement la fin de cette crise sanitaire qui permettra de retrouver une vie normale, tous nos commerçants et nos lieux de vie, de découvrir la nouvelle piscine couverte, le nouveau mur d'escalade, le futur gymnase du Pilat... En effet, durant cette période difficile, nous avons engagé de nombreux travaux en bénéficiant de subventions majorées de tous nos partenaires dans le cadre du plan national de relance. Ainsi, le coût supporté par la commune a été fortement réduit et pour la 6ème année consécutive, nous stabilisons les taux d'imposition en 2021.

De plus, ces derniers jours, deux excellentes nouvelles pour Saint Gaudens :

- le développement de la société Janson Capsules avec la création de 40 emplois,
- la concrétisation de l'Opération de Revitalisation de territoire avec des aides conséquentes pour la rénovation des logements anciens en vue de leur location et un soutien fort pour les commerces.

Des actions sont aussi menées pour les plus fragiles, dans le cadre notamment de notre candidature au dispositif «Territoire zéro chômeur de longue durée» afin de favoriser la réinsertion des demandeurs d'emploi.

2021 verra aussi l'arrivée du Tour de France le 13 juillet, les Pyrénéennes en septembre et deux grands concerts au mois de novembre avec la venue d'Amir et de Dany Brillant.

A vos côtés et à votre service.

La majorité municipale

Articles transmis par les deux minorités municipales

«Saint-Gaudens autrement»

Un an après le premier confinement malheureusement la situation sanitaire a peu évolué, c'est toujours le parcours du combattant pour se faire vacciner. Les directives confuses de l'état n'offrent pas toutes les garanties pour disposer de suffisamment de produits pour tous. Et pourtant la vie doit reprendre ses droits. « Saint-Gaudens Autrement » soutient les projets pour retrouver une vie normale, économique, culturelle et sociale propice au bien être de tous: aides diverses, territoire zéro chômeurs, opération de revitalisation du territoire...

Yves LOUIS

Groupe d'opposition «Gauche Ecologie»

Un projet de transformation de l'usine Fibre Excellence est en cours. Tel que proposé, nous y sommes défavorables. Nous sommes pour un développement industriel adapté aux enjeux : la qualité de l'air pour les habitants, la sécurité industrielle, et la préservation de l'environnement. Nous avons porté nos propositions auprès de la Sous-Préfète et de la Présidente de Région, bientôt auprès de la Direction FE. 1- un plan de réduction de l'hydrogène sulfuré et des NOx, 2 - la récupération de la chaleur créée par l'usine pour alimenter un réseau pour notre ville, 3 - la plantation d'une mini-forêt autour du site pour réduire le bruit, 4 – une évaluation des risques industriels par l'Etat, liés à l'augmentation de 10% de la production. Prenez contact pour en discuter. Facebook : Groupe d'opposition Gauche Ecologie Saint-Gaudens.

✉ elus.gauche.ecologie.saintgaudens@gmail.com

☎ 06 19 61 35 76

Annabelle Fauvernier – Frédéric Imbert
Corinne Marquerie – Yves Cazes

Economique et social

40 emplois supplémentaires chez Janson Capsules

Dans le cadre de son développement, la nouvelle entité « Janson by Ramondin » va établir sur son site de Saint Gaudens sa plateforme industrielle de fabrication et de commercialisation de l'ensemble de sa gamme des produits à destination de sa clientèle vins tranquilles et spiritueux pour le marché français.

Ce programme se réalisera sur la période 2021 – 2022 et entraînera une extension des bâtiments de 1500 m² dans la ZA de Bordebasse et la création de 40 nouveaux emplois.



Le Futuropôle de Saint-Gaudens, aménagé par la Communauté de Communes, pour accueillir des entreprises du secteur des nouvelles technologies et du tertiaire.

Déjà, 3 implantations à venir :

- Prosoluce : spécialisée dans les télécommunications, qui installera prochainement un data-center (centre de données),
- Barthe ENR : ingénierie des centrales hydro-électriques,
- Légion Distribution : leader des jeux de plateaux.

La fibre optique pour tous, d'ici 2022, par le Département

Notre candidature au dispositif « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » :

Pour lutter contre le chômage de longue durée, ce dispositif réinsère des demandeurs d'emploi de plus d'un an, résidant sur la commune depuis plus de 6 mois. Les volontaires sont en effet recrutés en CDI à temps choisi par une « Entreprise à But d'Emploi » (EBE) qui propose sur le territoire des activités ou services non concurrentiels qui n'existent pas encore.

Un nouvel espace d'accueil de la Croix Rouge en centre-ville :

Depuis le 1er mars, cette structure propose aux personnes en difficulté, un cadre bienveillant. Café, déjeuner, douche, blanchisserie, bagagerie, dépannage vestimentaire, assistance administrative y sont proposés par les bénévoles de la Croix Rouge.



Croix Rouge

2 rue de la République

du lundi au samedi de 11 heures à 14 h 30

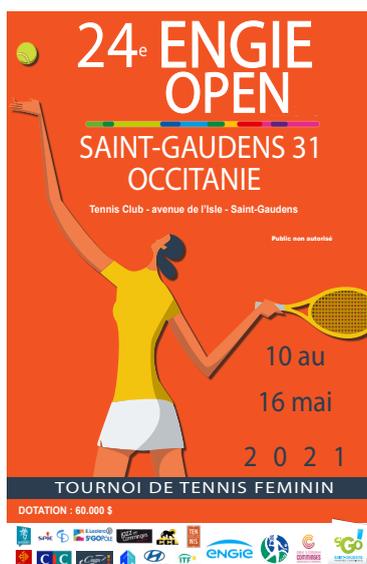
05 67 48 87 03

agenda

sous réserve des contraintes sanitaires...

Retrouvez notre agenda complet et actualisé sur notre site internet www.stgo.fr

**TOURNOI
INTERNATIONAL
TENNIS FEMININ**
du 10 au 16 mai
24ème Open
Saint-Gaudens 31
Occitanie



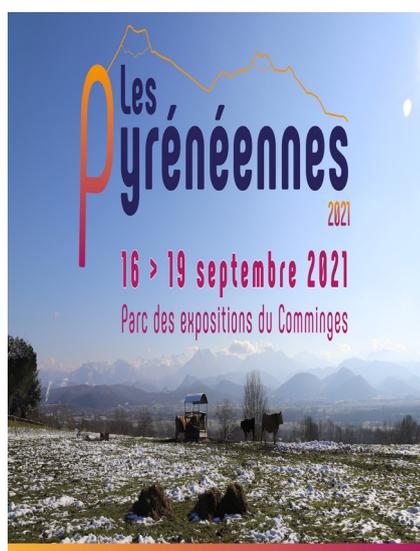
**COMPLEXE
AQUALUDIQUE
OUVERTURE
AU PUBLIC
LE 5 JUIN**



TOUR DE FRANCE
mardi 13 juillet
Arrivée de la 16ème étape
au pied des tribunes
du Grand Prix du Comminges.
En soirée, célébration de la
Fête Nationale



du 16 au 19 septembre
Les Pyrénéennes
Parc des Expositions du Comminges



Concerts Grande Halle - Le Cube
le 20 novembre
AMIR
le 27 novembre
DANY BRILLANT



Réservez vos places à partir du 3 mai !

TARIF : 35 euros

Billetterie au THEATRE JEAN MARMIGNON

3 Hippolyte Ducos - ouverte tous les jours

lundi de 14 h à 18 h - mardi - mercredi - jeudi - vendredi
de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h - samedi de 9 h 30 à 12 h